

L'ÉNERGIE

LE FLEUVE COLUMBIA—DÉMARCHES AU SUJET DES RÉSULTATS PRÉJUDICIALES DU TRAITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Hier, le député de Kootenay-Ouest m'a posé la question suivante:

Est-ce que le premier ministre a reçu des télégrammes ou d'autres communications de la ville de Revelstoke, des chambres de commerce et d'autres organismes des Kootenays, le priant de retarder l'examen final de tout traité relatif à la mise en valeur du fleuve Columbia jusqu'à ce...

Et le reste. La question figure à la page 357 du hansard.

J'ai vérifié auprès de mon bureau et j'ai appris que des communications de ce genre nous étaient parvenues. Pour ce qui est d'un mémoire éventuel, le gouvernement fédéral et les représentants provinciaux qu'intéressent ces négociations ont toujours pensé que des auditions publiques devront avoir lieu conformément aux dispositions de la loi de la Colombie-Britannique sur les droits en matière de ressources hydrauliques. Toutes les parties intéressées auront amplement l'occasion, le moment venu, de faire connaître leurs vues en auditions publiques.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Les organismes et les particuliers de qui émanent ces télégrammes et autres communications le savent bien, mais ils aimeraient pouvoir présenter leur mémoire au premier ministre lui-même, croyant qu'ils recevront un accueil plus sympathique. Le premier ministre voudrait-il y penser?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je me réjouis d'entendre dire que le premier ministre sait écouter avec sympathie. J'espère qu'il en est toujours ainsi. J'étudierai naturellement cette requête, après avoir consulté les autorités compétentes.

LES FINANCES

LES AUTOMOBILES—DÉCLARATION SUR LA DEMANDE DE DIFFÉRER LES MODIFICATIONS RELATIVES À LA VALEUR EN DOUANE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, hier après-midi, le député de Vancouver-Sud a posé la question suivante à mon collègue, le ministre du Revenu national, alors absent:

Le ministre informerait-il la Chambre de l'effet que peut avoir sur le prix de détail des voitures anglaises et européennes, la modification que l'on se propose d'apporter à la remise qui est consentie dans le calcul de la valeur raisonnable pour fins

[L'hon. M. Balcer.]

de douanes? Le ministre pourrait-il songer à différer cette modification jusqu'à la réception du rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie de l'automobile?

Comme mon collègue continue d'être absent, en raison d'un deuil survenu dans sa famille, je tiens à signaler que toute cette question fait l'objet d'un examen méticuleux. Le gouvernement ne permettra pas, je veux qu'on le sache bien, que le consommateur canadien soit exploité.

USAGE D'UNE VOITURE IMPORTÉE, PAR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je regrette d'intervenir de nouveau, mais il s'agit d'une affaire assez importante. J'aimerais poser une question au ministre des Finances, et je m'excuse de le faire sans préavis.

Étant donné que M. James Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, parcourt le pays pour encourager les Canadiens à produire et à acheter davantage de marchandises fabriquées au Canada...

Des voix: La question!

M. Herridge: ...et étant donné qu'un article du *Globe and Mail* de ce matin, intitulé «Checker Man», rapporte qu'il y a un an M. Coyne a importé une voiture particulière fabriquée...

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Herridge: ...par la *Checker Motor Corporation* de Kalamazoo au Michigan,...

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Herridge: ...le ministre croit-il que cette contradiction entre ce qui est prêché et ce qui est fait peut saper l'influence de M. Coyne sur le public canadien?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je doute que ce soit une question urgente et d'importance publique que soulève l'honorable député quand il veut s'immiscer dans les affaires privées d'un fonctionnaire public et qu'il en tire des conclusions.

M. Herridge: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je prétends que c'est une affaire urgente et d'importance publique. Ce que j'ai demandé, c'est si le ministre croit que l'influence de M. Coyne sur le public canadien en souffrira?

M. l'Orateur: L'honorable représentant fonde sa question sur un sujet qui, à mon sens, ne peut être soulevé à l'appel de l'ordre du jour, puisqu'il y va des affaires privées d'un fonctionnaire.